

Compte rendu du CTSD du 26 janvier 2018

Présents :

Administration : Laurent FICHET (IA-DASEN), Gilles DUMONT (SG), Nicolas LECLERC (IEN), Yamina YESSAD-BLOT (IEN), Virginie LEFEBVRE (IEN), Jean Pierre CLUNIAT (DIMOS), Nathalie LAFAYE (DIMOS), Elisabeth GAUSSOT (DIPER),

Représentants du personnel :

FSU : Luc MARQUES, Stéphanie DURAND, Fabrice COUEGNAS, Stéphane PICOUT, Fanny TISSANDIER, Céline BUTTE, Olivier LANDAN, Catherine VALLES

UNSA Education : Laurent LAFAYE, Cédric BONNAUD

L'IA ouvre la séance à 9h00 . Fin de séance à 15h30.

Désignation du secrétaire de séance adjoint : Stéphane PICOUT

La FSU lit la déclaration ci-dessous :

1. Approbation des procès-verbaux des 5 septembre et 14 septembre 2017

Aucune remarque n'est formulée. Les PV sont adoptés à l'unanimité.

2. Préparation de la rentrée scolaire 2017

L'IA présente sa politique, qu'il dit avoir affiné au contact des IEN et des élus des communes menacées d'une fermeture sur leur(s) école(s) et qui ont tous été rencontrés. Il regrette de ne pas avoir rencontré les usagers, les représentants de parents d'élèves. Il recevra toute délégation demandant un rendez vous.

Il réaffirme les 3 principes présentés en audience et son attachement à l'équité.

L'IA indique que la dotation nulle représente pour lui un apport comptable d'une dizaine de postes compte tenu de la baisse démographique. La question pour lui est comment faire pour que cette dizaine de postes soit utilisée au mieux ? Où récupérer des postes pour créer un « pôle ressources » et des personnels brigades, qu'il a identifié comme besoins sur le département ? Il envisage de fermer une dizaine de classes sur la vingtaine de situations observées.

L'IA-DASEN présente son approche :

- Première approche = E/C (le nombre d'élèves par classe)
- Tenir compte du nombre de niveaux par classe
- Observer la répartition pédagogique induite par l'éventuelle fermeture

Il présente les principes qui ont guidé sa réflexion pour l'élaboration de sa carte scolaire en expliquant qu'ils ne valent que pour l'année en cours :

- une seule fermeture par commune,
- pas de fermeture d'école,
- pas de fermeture dans une école à 2 classes hors RPI qui conduirait à la création d'une classe unique

L'IA-DASEN explique que beaucoup de « grandes » communes revenaient à 2 reprises dans le classement des E/C les plus favorables. Les plus grandes communes auraient en effet dû financer 8 redéploiements. C'est pourquoi, l'IA annonce qu'il ne proposerait qu'une seule fermeture de classe dans ces villes pour cette année et reporterait l'éventuelle deuxième fermeture l'année suivante.

La FSU 23 remercie les services pour les documents de travail. Le tableau d'effectifs sur 3 années permet de se rendre compte que la règle à calcul ne fonctionne pas : on ne peut pas « récupérer » 10 postes avec une baisse démographique de 200 élèves. Depuis trois ans, rares sont les communes où la baisse d'effectifs justifie une fermeture de classe, en effet la majorité des communes perd moins de 10 élèves. Une baisse de 200 élèves sur 153 écoles ne crée pas forcément les « marges attendues » par l'IA DASEN.

La FSU 23 ne partage pas ces orientations qui observent l'offre scolaire sur la base des structures et non celles de l'accessibilité du service public, l'égalité d'accès des usagers et les conditions de travail des personnels. Les effectifs par classe, liés au nombre de niveaux, ont des conséquences importantes sur les conditions de travail des personnels. Les transports et l'éloignement des structures culturelles, sociales, médicales, administratives pèsent sur les usagers. Une vision par structure ne permet pas de prendre en compte ces paramètres. La FSU 23 indique également qu'elle souhaite que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans soit favorisée, comme l'indique la loi et donc que la maternelle ne soit pas une cible.

L'IA a indiqué que s'il décidait de fermer un poste sur une commune où le nombre d'élèves par classe est équivalent en maternelle et en élémentaire, il fermerait un poste à la maternelle. La FSU explique que supprimer des classes en maternelle réduit de fait les places disponibles et l'appétence des parents pour cette première scolarisation. De plus, les rentrées échelonnées et la rentrée de janvier font particulièrement augmenter les effectifs en maternelle durant l'année scolaire.

L'IA-DASEN explicite les conséquences du redéploiement en REP : cela consomme des moyens ! Notamment au détriment des PDMQDC. L'IA reconnaît pourtant que ce dispositif du PDMQDC fonctionnait là où il avait été mis en place.

La FSU regrette la logique pluriannuelle de l'IA-DASEN **uniquement** pour les plus grosses communes. La FSU ne comprend pas pourquoi l'IA globalise les effectifs sur plusieurs communes sur les RPI (où les élèves ont des temps de transport obligatoires) les globalisent de fait sur les écoles primaires et ne les globalisent pas sur les plus grosses communes

La FSU fait remarquer que baser sa réflexion pour jauger si une fermeture est possible ou non dans une école rurale sur la répartition des effectifs par niveau n'est par définition pas une logique pérenne mais fluctuante. En effet, si les mesures de carte scolaire dépendent du nombre d'élèves par niveau et des éventuelles difficultés de répartition pédagogiques, cela risque d'entraîner des ouvertures et des fermetures fréquentes. Cela empêche la stabilité des équipes et nuit globalement à l'école, ses personnels et ses usagers.

L'IA-DASEN explique qu'il entame des réflexions sur certains territoires sur le long terme. Il évoque l'école de Rougnat, proche de l'école d'Auzances et se questionne sur la pertinence de cette école.

La FSU indique que les personnels comme les usagers n'ont pas à pâtir de ces réflexions. La FSU considère qu'il s'agit aujourd'hui de préparer la rentrée 2018 avec les élèves attendus dans les structures et non en fonction d'hypothétiques évolutions du maillage

scolaire changeantes en fonction des IEN et des IA... Ces raisonnements ont conduit à scolariser 102 élèves sur 4 classes primaires et à remettre en cause la scolarisation précoce à Saint Laurent : c'est pour la FSU totalement inacceptable et ne doit pas se reproduire.

Le DASEN présente aux représentants du personnel les situations pour lesquelles il envisage des évolutions :

Ahun : la FSU signale une correction dans les effectifs : 135 élèves annoncés au lieu de 122 comptés par l'IA. Nathalie Lafaye explique que la pondération correspond à un taux de scolarisation appliqué sur le nombre de naissances. L'IEN d'Aubusson indique que le maire était en accord avec la réalité de la pondération appliquée. La FSU explique que la pondération systématique des TPS ne permet pas de favoriser la scolarisation précoce, alors même que ce sont les classes dont les effectifs sont le plus amenés à évoluer à la hausse. L'IA indique que les effectifs annoncés ne conduisent l'école à refuser des 2 ans en cours d'année.

Aubusson : avec une fermeture de classe la ville aura une moyenne de 19,75 élèves par classe. L'IA choisit une fermeture à l'école maternelle considérant que cela fait moins augmenter les effectifs par classe puisque la moyenne après la fermeture sera de 20.75 en maternelle et de 19.1 en élémentaire ; elle serait de 22.33 après une fermeture en élémentaire.

Auzances : La FSU indique qu'elle a des effectifs différents : 84 au lieu de 82. L'IA indique qu'il est au courant de ces évolutions mais que ça ne change pas son point de vue.

Bonnat ULIS : L'IA-DASEN indique que cette localisation à Châtelus n'est pas nécessairement adaptée puisque tous les niveaux de classes ne sont pas présents dans cette école de RPI, ce qui ne permettrait pas l'inclusion dans les meilleures conditions. La FSU 23 indique que cette situation était connue l'année dernière lorsque cette décision a été prise. Pour rappel : après la fermeture, il avait d'abord été choisi d'implanter un poste de brigade (l'IA avait alors choisi d'accompagner chaque fermeture d'une « compensation » qui n'en était pas une) avec l'idée d'ouvrir ensuite l'ULIS à la rentrée. Un même poste a ainsi pu servir 3 axes de communication (la compensation pour la commune touchée, un signal pour le remplacement, une ouverture provisoire à la rentrée) mais ne servait réellement qu'une fois!!! Par ailleurs, l'ULIS est à proximité de la SEGPA du collège de la même commune et l'équipe du RPI s'est beaucoup impliquée dans les démarches nouvelles qu'impliquait cette implantation et voit tout le projet remis en cause sans aucune concertation. La FSU23 défend l'idée que l'offre scolaire doit être localisée au plus près des besoins des élèves. Pour cela, nous demandons cette année à nouveau la liste et l'origine géographique des élèves susceptibles d'y être scolarisés. Le secteur nord-est est par ailleurs moins couvert en dispositifs d'accueil que le secteur nord-ouest. Elle demande une analyse partagée des implantations des structures ou dispositifs qui accueillent des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'IA-DASEN propose de partager l'analyse plus tard dans l'année, en vue des cartes scolaires prochaines.

La FSU demande si le poste de brigade de Châtelus est fermé ? L'IEN de Guéret 2 ASH ne se souvenant plus des opérations de l'année passée... L'IA indique qu'il ferme le 2^e poste de brigade de Châtelus pour créer l'ULIS de Bonnat.

Par ailleurs, la FSU 23 remarque que pour tout le sud de la Creuse, il n'existe qu'une seule ULIS implantée à Felletin.

Bourganeuf, maternelle Riffaterre : la FSU 23 s'oppose à la fermeture d'une classe à la maternelle Riffaterre. Cela remettrait en cause tout le projet de scolarisation précoce et d'accueil échelonné des enseignantes, qui les conduit à réussir une scolarisation précoce pour 99% des élèves non francophones de la ville de Bourganeuf. Par ailleurs, les documents montrent que les effectifs sont stables depuis trois ans. Il serait incompréhensible, dans une zone à forte proportion d'élèves non francophones, d'empêcher le travail en petits groupes de langage en maternelle, pour ensuite limiter les effectifs à 12 en CP-CE1 ! L'effort pour les CP et CE1 dédoublés est sans intérêt si les acquisitions de la maternelle ne sont pas stabilisées, acquisitions dont le rôle fondamental pour le langage et la réussite scolaire sont reconnues...

L'IA-DASEN indique qu'il souhaite fermer un poste sur la ville de Bourganeuf.

Boussac : l'IA-DASEN indique qu'il souhaite retirer un poste à l'école maternelle, les effectifs du bassin d'école ne sont pas supérieurs à 20 par classe. La FSU regrette que la maternelle soit encore une fois une cible du projet.

Bussière-Dunoise : l'IA-DASEN indique qu'un retrait de classe ne fait pas monter les effectifs par classe au-dessus de 20.

Crocq : l'IEN indique que 62 élèves sont attendus l'année prochaine, l'IA-DASEN indique qu'il envisage une fermeture. La FSU indique qu'elle a des prévisions issues de l'école à 67. L'IEN indique avoir fait un état des lieux très récent et est sûr des 62

Dun le Palestel : 81 élèves pour 3 classes, l'IA-DASEN propose une ouverture. La FSU indique qu'il s'agit ici d'un choix évident qui démontre l'aberration de la fermeture choisie l'année dernière par l'IA-DASEN.

Faux-la-Montagne : requalification du poste de brigade en poste classe. Là encore, il s'agit de la prise en compte de la hausse continue des effectifs après plusieurs années d'attribution de moyens provisoires.

Gouzon : l'IA-DASEN annonce 90 élèves pour 5 classes, la FSU lui indique que le directeur a fait remonter 92 élèves.

La FSU indique que l'Education Nationale s'est très mal comportée avec Faux la Montagne et Gouzon car elle n'a pas accompagné les fortes hausses d'effectifs qui ont eu lieu il y a quelques années et qui durent à Faux La Montagne. Si la situation est aujourd'hui pérennisée pour Faux la Montagne, cela n'avait pas été fait pour Gouzon, mais on constate qu'à l'inverse, l'Education Nationale envisage un retrait de poste dès la moindre baisse d'effectifs.

Guéret : l'IA-DASEN annonce qu'il prévoit une fermeture pour l'école maternelle Langevin, où 59 élèves sont prévus. La FSU indique que les trois années précédentes, l'école a toujours eu des effectifs stabilisés à environ 80 élèves. Une baisse subite de 20 élèves sur cette école n'est pas possible sauf si la municipalité oriente délibérément les élèves vers d'autres écoles afin de tarir le recrutement de l'école. La FSU regrette le flou dans la politique d'affectation des élèves sur les écoles de la ville. Les effectifs par écoles et par classes sont considérablement déséquilibrés. Les projets qui portaient hier une ambition de mixité sociale sont aujourd'hui en échec par les choix d'affectation des élèves sur les écoles par la mairie. La mixité sociale recule aussi vite qu'augmentent les effectifs. Malgré une scolarisation d'enfants résidant en quartier « politique de la ville », ce ne sont pas les écoles qui scolarisent les élèves les plus fragiles (non francophones, CSP défavorisées...) qui sont nécessairement les moins chargées. L'IA-DASEN a rencontré le maire. Il préfère les villes qui ont une sectorisation claire, ce qui peut aider à favoriser la mixité sociale. L'IEN de G2 indique une baisse

démographique sur le secteur de Jean Macé et de Langevin. La FSU indique que cette situation ne s'explique pas nécessairement par l'habitat et la population de l'aire de recrutement.

L'IA reste sur un -1 à Guéret, il a entendu les remarques de la FSU sur les effectifs et se renseignera. Il indique par ailleurs qu'il se réserve la possibilité de déplacer des postes sur la ville, de procéder à des redéploiements. La FSU indique qu'il est très clair que si redéploiement il y a, ils doivent être présentés pendant l'instance. L'IA indique qu'il les présentera au CDEN du lundi 29 janvier.

Lépaud : L'IA s'interroge sur cette situation à cause des effets de la suppression de classe sur la structure. Il indique qu'un RPI est en réflexion avec Nouhant et Viersat. La FSU indique que les transports doivent être pris en compte. L'IA indique que la réflexion est entamée pour la rentrée prochaine.

IME du Monteil Au Vicomte : La presse relaie la fermeture de l'établissement avec un calendrier précis. L'Education Nationale est encore à la veille de donner des informations claires aux personnels !!! C'est inadmissible.

L'IA indique que l'établissement fermera. L'IEN de Guéret 2 ASH indique qu'il n'y a pas d'information officielle, que le calendrier n'est pas connu. L'IA-DASEN retire 2 postes qu'il réaffecte sur les autres établissements gérés par l'ALEFPA à savoir l'IME de Felletin et l'IME de la Roseraie, où seront scolarisés les élèves.

La FSU 23 demande le nombre d'élèves concernés et leur lieu d'habitation, si cette évolution s'accompagne de l'augmentation des places dans les établissements concernés par l'ARS ? Par le transfert des plateaux techniques ?

Les IME de Felletin et de la Roseraie sont-ils en capacité matérielle d'accueillir les nouveaux élèves ?

L'IA a rencontré M. Huguet, responsable de l'ALEFPA Limousin afin d'avoir des explications sur les restructurations du Monteil au Vicomte.

La FSU demande si des places sont créées dans les deux IME concernés ?

L'IA-DASEN indique que les places dans ces IME sont amenées à augmenter. Il rappelle qu'il ne fait qu'accompagner les choix des associations, dictés par l'ARS, sur l'expertise desquels il s'est appuyé.

L'IEN de G2 indique que ce seront des postes d'unité d'enseignement dont l'utilisation n'est pas encore définie.

La FSU demande l'évolution du nombre de places disponibles dans les établissements de Felletin et La Roseraie ? Après des explications très floues il semble que le nombre de places n'ait pas augmenté dans ses structures.

Masbaraud-Mérignat : La FSU 23 ne comprend pas la logique de l'IA-DASEN qui explique qu'il envisageait en premier lieu une fermeture mais qu'il propose finalement une ouverture pour répondre à la commande du Recteur des CP et CE1 dédoublés en REP.

La FSU 23 porte la parole des personnels exerçant à Masbaraud qui ont fait savoir qu'ils n'étaient pas favorables à l'ouverture d'une quatrième classe et qu'ils préféreraient voir la création d'un poste de maître G sur le secteur RASED de Bourganeuf permettant ainsi des interventions régulières. La FSU 23 fait aussi remarquer que l'école ne peut pas matériellement accueillir une quatrième classe.

Pour la FSU, c'est là que l'on mesure les limites de l'application stricte de directives nationales non adaptées à la réalité locale, consommatrices de moyens dans une période de dotations nulles. C'est d'ailleurs pour cela que l'IA ne peut pas proposer des dédoublements sur toutes les écoles de la REP qui scolarisent des CP et des CE1. La FSU23 considère que le dédoublement strict n'a aucun sens, elle est porteuse de propositions plus équitables et plus adaptées à la réalité creusoise et regrette que l'IA-DASEN n'ait pas adapté la directive à la Creuse.

L'IA demande si l'avis des représentants est le même pour l'école de Montboucher. La FSU indique que ce n'est pas le cas, le retour des enseignants n'est pas le même. Ils ont beaucoup souffert cette année, la fermeture de poste de l'année passée a eu des conséquences lourdes, notamment avec l'inscription de nouveaux élèves augmentant les effectifs de classes multiniveaux déjà chargées. Les conséquences du passage de 3 à 2 classes sont énormes ; tant sur les conditions d'apprentissage des élèves que sur les conditions de travail des enseignants.

Soumans : L'IA DASEN indique qu'un retrait de poste entraînerait la création d'une classe maternelle multiniveaux à 24 élèves. La FSU rappelle que ce sont 24 élèves à la rentrée qui seront accueillis en classe maternelle, elle rappelle sa position sur la nécessité d'offrir de bonnes conditions d'accueil et d'apprentissage dès la maternelle.

Sainte Feyre : L'IA-DASEN indique qu'il a rencontré le maire et souhaite maintenir la fermeture de classe à Sainte-Feyre. La FSU indique les effectifs attendus et la forte présence d'élèves en situation de handicap ; ces éléments ont été explicités par un courrier des personnels.

Saint Fiel : requalification du dispositif ½ PDMQDC + ½ scolarisation des moins de trois ans en ouverture de classe.

Pôle ressource : 5 enseignants ?

L'IA propose la création d'un poste de psychologue de l'Education Nationale sur la circonscription d'Aubusson. La FSU 23 est favorable à la création d'un poste de psychologue. Elle indique que cela impliquera nécessairement une nouvelle sectorisation afin d'équilibrer les zones à couvrir, le nombre d'écoles et d'élèves. La FSU 23 demande à ce qu'un bilan par secteur faisant apparaître le nombre d'élèves et la taille de chaque secteur soit établi afin de redéfinir une nouvelle carte des RASED intégrant un secteur supplémentaire. La FSU 23 demande donc la création d'un poste de psychologue d'Education Nationale rattaché en secteur avec la création d'un nouveau secteur RASED entraînant une redéfinition de la carte des secteurs sur le département. La FSU 23 demande aussi la création de 4 postes de maître G rattaché aux secteurs RASED et dont l'implantation doit être décidée au regard des besoins.

Saint Priest la Feuille : 19 maternelle – 22 CP CE – 26 CM. L'IA-DASEN indique que les conseillers municipaux ont menacé de démissionner, ce qui ne sert à rien car il ne cèdera pas à la pression. La FSU lui indique qu'il ne faut pas sourire de ces remarques des élus car l'EN est responsable de ces réactions qui ne sont que la conséquence des années passées. Le mépris affiché pour les élus des petites communes tout comme pour les usagers entraîne mécaniquement des réactions. Les usagers, les élus et les personnels n'ont pas spontanément de réactions comme présentées ou celles vécues à Faux La Montagne en début d'année si les responsables de l'EN les respectent et les écoutent. Cela dénote aussi la colère que doit avoir provoqué la proposition de suppression de 2 postes deux années de suite pour une baisse de 19 élèves sur les trois dernières années.

Vallièrre : La fermeture d'un poste conduirait à la création d'une école à 2 classes avec une classe à 5 niveaux de maternelle CP avec 20 élèves et une autre à 4 niveaux avec 24 élèves du CE1 au CM2. L'IA se questionne sur cette situation. Si le ministère semble avoir intégré l'impact de la réduction du nombre d'élèves par classe en mettant en place les CP et CE1 dédoublés, nous sommes ici dans

une logique totalement contraire. Quid de la qualité de l'accueil des TPS dans ces conditions ? Quid des conditions d'apprentissage des élèves dans ces conditions ?

Cette fermeture impacte lourdement les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des enseignantes ce qui est contradictoire avec les principes que l'IA-DASEN avait énoncés le 22 décembre lors de notre entrevue à savoir qu'il veillerait, pour chaque mesure de carte scolaire prise, à « *préserver la qualité d'enseignement, garantir la qualité des conditions de travail des enseignants et améliorer le rôle que peut jouer l'École pour l'attractivité d'un territoire* ».

Saint Victor en Marche et Faux la Montagne : La FSU 23 approuve les ouvertures définitives actées maintenant ce qui rompt avec les années précédentes où dans le cas de Faux il a fallu 5 années d'ouvertures provisoires accordées après le jour de rentrée. Les personnels travaillant dans ces écoles pourront enfin appréhender la rentrée dans des conditions sereines et préparer l'année scolaire à venir dans des conditions acceptables.

La FSU 23 demande à ce que les écoles suivantes soient observées et demande des ouvertures de classes :

RPI Ars / Fourneaux : 42 élèves pour 2 classes
17 élèves maternelle CP (5niveaux) / 25 CE CM (4niveaux)

Ce RPI a subi une fermeture l'année dernière, ce qui profondément impacté les conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels.

RPI des 5 communes : St Frion / Magnat l'Etrange : 45 élèves pour 2 classes
31 élèves de la maternelle au CE1 et 14 CE2-CM

Le RPI, pour des effectifs plus faibles, avait bénéficié d'une ouverture provisoire à la rentrée 2017.

La FSU 23 demande à l'IA de prendre en compte le nombre de niveaux par classe dans sa carte scolaire. Rétablir l'équité en milieu rural c'est accepter que les effectifs dans les classes à multiniveaux soient inférieurs aux effectifs en classe à simple cours.

RPI Peyrat la Nonière / St Chabrais : 78 / 3 La FSU indique que la mairie est déjà contrainte de refuser des inscriptions en TPS du fait des classes chargées.

La Courtine Maternelle 26 / 1 classe

La FSU 23 rappelle que dans la loi d'orientation l'accueil des TPS est préconisé dans des classes de 12 à 15 élèves. Peu de classes maternelles à niveau unique ou double et scolarisant des TPS ont des effectifs aussi chargés.

L'IA DASEN demande une suspension de séance de 13h à 13h30.

Il revient et présente un nouveau projet .Les mesures barrées sont les mesures pour lesquelles l'IA s'est révisé.

		Négatif	Positif	
Ahun	École primaire	-1		nouvelle structure = école à 6 classes
Aubusson	École mat. Villeneuve	-1		nouvelle structure = école à 4 classes
Auzances	École élémentaire Gory	-1		nouvelle structure = école à 4 classes
Bonnat	École élémentaire		1	implantation d'1 Ulis-école
Chatelus Malvaleix		-1		fermeture du poste de brigade
Bourganeuf	École mat. Riffaterre	-4	-	nouvelle structure = école à 4 classes
	École élém. Nadaud	-1		nouvelle structure = école à 4 classes
	École élém. Curie		1	nouvelle structure = école à 5 classes
Boussac	École mat. Jeannot	-1		nouvelle structure = école à 2 classes
Brigades			8 2	
Bussière Dunoise	École primaire	-1		nouvelle structure = école à 3 classes
Crocq	École élémentaire	-1		nouvelle structure = école à 3 classes
Dun le Palestel	École élémentaire		1	nouvelle structure = école à 4 classes
Faux la Montagne	École primaire	-1		fermeture du poste de brigade
Faux la Montagne	École primaire		1	nouvelle structure = école à 3 classes
Gouzon	École élémentaire	-4	-	nouvelle structure = école à 4 classes
Guéret	École mat. Langevin	-1		nouvelle structure = école à 3 classes
Felletin	IME L'Échange		1	Établissements gérés par l'Alefpa
La Souterraine	IME La roseraie		1	Établissements gérés par l'Alefpa
Le Monteil au Vic.	IME Pierre d'Aubusson	-2		Établissements gérés par l'Alefpa
Lépaud	École primaire	-1		nouvelle structure = école à 2 classes
Masbaraud-Mérignat	École primaire		4	nouvelle structure = école à 4 classes
Montboucher	École primaire		1	nouvelle structure = école à 3 classes
Pôle ressources			5 1	dont 1 psychologue de l'EN + 1 maître sur REP

RPI Bord / Lavaufranche / Soumans	École primaire Soumans	-4	-	nouvelle structure = RPI 3 classes sur 3 écoles
RPI Fresselines / Maison Feyne / Villard	École prim. Fresselines	-1		nouvelle structure = RPI 3 classes sur 3 écoles
St-Agnant de Vers.	École élémentaire	-1		nouvelle structure = école à 3 classes
Sainte-Feyre	École élémentaire	-1		nouvelle structure = école à 5 classes
Saint-Fiel	École primaire	-1		fermeture PDM dispositif maternelle
Saint-Fiel	École primaire		1	nouvelle structure = école à 5 classes
St Priest la Feuille	École primaire	-4	-	nouvelle structure = école à 3 classes
Vallière	École primaire	-4	-	nouvelle structure = école à 2 classes
St-Victor en Marche	École primaire	-1		fermeture du poste de brigade
St-Victor en Marche	École primaire		1	nouvelle structure = école à 4 classes
RPI Peyrat / St Chabrais			1	nouvelle structure = RPI à 4 classes

La FSU23 explique qu'elle est entrée en séance en expliquant clairement que son appréciation de la carte scolaire se ferait en fonction de la correction des inégalités. Elle salue un certain nombre d'évolutions positives mais il n'est pas acceptable que l'on sorte avec un projet où les conditions dans des classes multiniveaux restent pires que celles dans des classes à cours simple. Les familles les plus isolées, les plus excentrées n'ont de fait plus accès à une scolarisation précoce dans des classes multiniveaux où les effectifs sont trop élevés. Des écoles et des RPI vont conserver des effectifs par classes très importants ; maintenant un trop haut niveau d'inégalités : la scolarisation précoce ne sera pas possible impliquant de facto une baisse des effectifs dans ces écoles et pour le département conditionnant de fait les moyens qui seront alloués demain au département.

La question du remplacement est également très prégnante dans le département car elle provoque une réelle souffrance chez nos collègues. Le projet n'apporte aucune garantie dans ce domaine, bien au contraire. Avec 3 fermetures pour deux ouvertures, le solde sur le remplacement est négatif !

Sur le « pôle ressource », le signal de prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers est extrêmement favorable mais la FSU n'a jamais donné de blanc seing. Elle rappelle son attachement à la prévention, le projet de l'IA reste beaucoup trop dans le flou tant sur les qualifications requises sur les postes créés que sur les implantations et les missions. L'IA semble dans l'incapacité de préciser son projet.

Ces trois raisons amènent la FSU à voter contre ce projet.

Vote : Contre 8 (FSU) – abstention 2 (UNSA)

2-Questions diverses :

1er degré

- bilan des demandes et des interventions RASED (nombre d'élèves concernés, nombres d'écoles concernées, modalités d'intervention...),

La FSU demande ce bilan chaque année, il doit réglementairement être présenté chaque année mais ne l'est pas. L'IEN de Guéret2 indique chaque année qu'il est ... en cours !

- bilan des interventions auprès des élèves non francophones (nombre de demandes, nombre de prises en charge, forme de la prise en charge...)

3 enseignants sur le département, 2 à Guéret qui fonctionnent sur le premier et le second degré

La FSU indique que les postes profitant autant au 1er degré qu'au second degré devraient être financés pour moitié par le second degré. Ces postes comme les postes de référents de scolarisation, s'ils étaient financés à part égale entre le 1er et le 2nd degré libérerait l'équivalent de 4 postes et ne changerait rien au fonctionnement : les postes pourraient continuer à être occupés par des personnels 1er degré.

- bilan du remplacement : nous souhaitons qu'un bilan mensuel du remplacement nous soit adressé et présenté à chaque Comité Technique. Un audit a été réalisé par l'inspection générale : quelles conclusions ont été proposées ?

250 jours non remplacés depuis le début de l'année

La FSU indique qu'en négociation préalable il a été indiqué 356. Le SG que c'était une erreur et se justifie en indiquant ~~indique~~ qu'une formule avait dû sauter d'un tableau.

- rapport annuel du CHSCTD tel que prévu dans l'article 48 du décret 82-453 du 28 mai 1982.

Le SG indique ne pas l'avoir produit. La FSU déplore que ce bilan ne soit jamais réalisé : il mettrait en évidence la souffrance des personnels face au non remplacement, aux élèves hautement perturbateurs, ... ce qui permettrait de prendre les mesures adaptées en terme de carte scolaire.

- point de situation des SEGPA dans le département (évolution DGH, constats d'effectifs)

219 élèves à ce jour.

- point de situation sur les ULIS école et collège (évolution, constats et prévisions d'effectifs, répartition géographique des élèves notifiés, ...)

L'IEN de G2 indique ne pas avoir les informations à ce jour. La FSU indique que les textes réglementaires limitent les ULIS école à 12 et les ULIS collège à 10. Dans le département beaucoup de dispositifs sont au-dessus de la norme.

- bilan et perspectives des places disponibles en IME et IMPRO par établissement, ainsi que du nombre d'élèves scolarisés par établissement,

L'IEN de G2 dit qu'elle peut envoyer les agréments avec la capacité d'accueil et la liste des élèves scolarisés. Cette liste sera vite caduque du fait du turn-over rapide des élèves dans ces établissements.

- état des places disponibles, de la liste d'attente et des délais d'attente avant bilan ou prise en charge en CMPP, SESSAD...

L'IEN de G2 indique ne pas les avoir. La FSU indique que ces données sont pourtant données au niveau académique par l'IEN ASH du rectorat.

Sur tous les sujets relevant de l'ASH, l'IA-DASEN s'engage à mettre rapidement en place un groupe de travail pour partager les informations et ouvrir des discussions sur la répartition des structures sur le territoire et la politique de recrutement et d'affectation des élèves. Force est de constater que pour l'heure, la gestion de ce dossier se fait dans la plus grande opacité.

- La répartition de l'utilisation des moyens R2017 : nomenclature LOLF

Le SG indique qu'il nous la fera parvenir... Il avait fait la même réponse lors du CDEN de rentrée... Ce document permet de contrôler l'utilisation des moyens.

- bilan social départemental

Le SG souhaite pouvoir s'appuyer sur le bilan social académique... La FSU espère que l'académie n'attend pas les données départementales !!!?

2nd degré

- Le CTA ayant eu lieu le 12 janvier, les dotations horaires des collèges et lycées Creusois ont été communiquées aux établissements. Nous souhaiterions que nous soient communiquées les DGH initiales des collèges et lycées, les effectifs globaux et par division ainsi que le nombre de divisions de chaque collège et de chaque lycée.

L'IA-DASEN indique qu'il ne peut pas apporter de réponse assurant qu'il n'a pas les données.

La FSU fait part de son étonnement car certains conseils d'administration ont déjà les dotations car ils se sont réunis. La FSU regrette l'opacité des opérations dans le second degré sur le département. Il indique la fermeture du collège de Giat dans le 63 et demande la politique pour la resectorisation avec un enjeu majeur pour le collège de Crocq.

- Quelle est la part des emplois de contractuels dans le département ?

Pas de réponse

Frais de déplacement : La FSU regrette d'avoir été contrainte d'appeler les personnels à faire des recours gracieux et d'avoir préparé des recours contentieux, face à l'absence de réponse de l'administration et/ou du déni des difficultés et retard de remboursement des frais de déplacement. La FSU demande à ce que tout soit mis en œuvre pour que les personnels puissent bénéficier d'un remboursement régulier des frais engagés dans l'exercice de leur mission.